



# Conseil économique et social

Distr. générale  
16 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

---

## Commission de statistique

### Cinquante et unième session

3-6 mars 2020

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

## Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Questions soumises pour examen et décision :
  - a) Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
  - b) Coordination des programmes statistiques ;
  - c) L'avenir des statistiques économiques ;
  - d) Comptabilité nationale ;
  - e) Statistiques du commerce international et des entreprises ;
  - f) Statistiques des prix ;
  - g) Programme de comparaison internationale ;
  - h) Comptabilité environnementale et économique ;
  - i) Statistiques agricoles et rurales ;
  - j) Statistiques démographiques ;
  - k) Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil ;
  - l) Statistiques sanitaires ;
  - m) Statistiques genrées ;
  - n) Statistiques sur les réfugiés ;
  - o) Statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité ;
  - p) Développement des statistiques régionales ;
  - q) Principes fondamentaux de la statistique officielle ;



- r) Gestion et modernisation des systèmes de statistique ;
  - s) Statistiques des technologies de l'information et des communications ;
  - t) Mégadonnées ;
  - u) Intégration des données statistiques et géospatiales ;
  - v) Données ouvertes ;
  - w) Méthodes de travail de la Commission de statistique ;
  - x) Journée mondiale de la statistique.
4. Questions soumises pour information :
- a) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ;
  - b) Statistiques économiques à court terme ;
  - c) Statistiques des prix ;
  - d) Statistiques des services ;
  - e) Statistiques de l'environnement ;
  - f) Statistiques des incapacités ;
  - g) Statistiques du développement humain.
5. Questions relatives au programme (Division de statistique).
6. Ordre du jour provisoire et dates de la cinquante-deuxième session de la Commission.
7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante et unième session.

### **Annotations**

#### **1. Élection du Bureau**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et à la pratique antérieure, la Commission de statistique élit parmi les représentants et représentantes de ses membres, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, un bureau constitué d'un(e) président(e), de trois vice-président(e)s et d'un(e) rapporteur(se).

Les membres du Bureau sont choisis sur la base du principe de la répartition géographique équitable, un membre originaire de chacune des régions représentées à la Commission étant élu au Bureau. Ils exercent leurs fonctions pendant deux ans, dans la mesure du possible : le Bureau est élu pour une période d'un an et ceux de ses membres qui sont réélus continueront d'être des représentant(e)s auprès de la Commission à la session suivante.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

Les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été proposées par la Commission à sa cinquantième session (New York, 5-8 mars 2019) et approuvées par le Conseil économique et social dans sa décision 2019/210. Le Bureau a ensuite approuvé certaines modifications. La Commission est également saisie du programme de travail provisoire et du projet de calendrier des travaux de la session. Elle est invitée à les adopter, ainsi que l'ordre du jour de la cinquante et unième session.

## Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations ([E/CN.3/2020/1](#))

Note du Secrétariat sur le programme de travail provisoire et le projet de calendrier des travaux ([E/CN.3/2020/L.1](#))

### 3. Questions soumises pour examen et décision

#### a) Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ayant trait aux travaux actuellement menés pour mettre en œuvre le cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans ce rapport, le Groupe d'experts décrit les activités menées en 2019 en application de la décision 50/101 de la Commission de statistique, notamment : a) la mise à jour de la classification par catégorie ; b) la préparation de l'examen complet de 2020 qui portera sur le cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ; c) les activités réalisées dans le cadre des travaux sur la ventilation des données et par le Groupe de travail chargé d'étudier les liens existant entre les statistiques relatives aux objectifs de développement durable, le Groupe de travail sur l'échange de données et de métadonnées statistiques concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et le Groupe de travail sur l'information géospatiale.

La Commission sera également saisie d'un document d'information contenant le deuxième rapport du Groupe de travail chargé d'étudier les liens existant entre les statistiques relatives aux objectifs de développement durable.

La Commission sera notamment appelée à se prononcer sur : a) la version révisée du cadre mondial d'indicateurs comme suite à l'examen complet de 2020 ; b) le programme de travail du Groupe d'experts pour 2020.

La Commission sera en outre saisie du rapport du Secrétaire général sur les travaux menés à l'appui du Programme 2030 par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, en coopération avec d'autres entités du système des Nations Unies. Dans ce rapport, le Secrétaire général décrit la manière dont a été élaboré son rapport annuel intitulé « Point sur les objectifs de développement durable » ([E/2019/68](#)) à partir des données et analyses relatives aux indicateurs mondiaux concernant les objectifs de développement durable, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la résolution [70/1](#) de l'Assemblée générale. Il fait part des travaux menés pour actualiser la base de données relative aux indicateurs mondiaux ainsi que de la publication de la définition de la structure de données officielle aux fins de l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et de l'interface de programmation d'applications SDMX.

Le Secrétaire général y présente également : a) l'initiative Data For Now, lancée conjointement par l'ONU, le Partenariat mondial pour les données du développement durable, la Banque mondiale et le Réseau des solutions pour le développement durable ; b) les progrès relatifs au système d'information fédérant les pôles nationaux et internationaux de données portant sur les objectifs de développement durable ; c) un projet concernant des identificateurs de ressources internationalisés s'appliquant aux objectifs, aux cibles et aux indicateurs ainsi qu'aux séries statistiques associées ; d) les travaux du Réseau mondial d'établissements de formation statistique ; e) les travaux du Groupe de travail intersecrétariats sur les

enquêtes auprès des ménages ayant trait à la ventilation des données relatives aux objectifs.

La Commission est invitée à : a) prendre note des travaux accomplis, en coopération avec les organismes des Nations Unies, par la Division de statistique ainsi que de son projet de programme de travail, et faire des observations sur l'avancée des travaux ; b) faire sienne l'initiative Data For Now ; c) faire part de ses vues quant au développement du système d'information fédérant les pôles nationaux et internationaux de données ; d) exprimer ses vues quant à l'état d'avancement des travaux du Réseau mondial d'établissements de formation statistique ; e) approuver le programme de travail du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages.

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le rapport récapitule les activités récentes menées par le Groupe de haut niveau concernant l'examen de la mise en œuvre de la révolution des données, le financement du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, les conseils sur la collaboration de la communauté statistique avec d'autres parties prenantes et les préparatifs du troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui se tiendra à Berne du 18 au 21 octobre 2020.

La Commission sera également saisie de deux documents d'information portant respectivement sur la mise en œuvre de la révolution des données et le financement du Plan d'action mondial du Cap.

La Commission sera appelée à : a) examiner les travaux relatifs à la mise en œuvre de la révolution des données et faire part de ses vues à ce sujet ; b) donner son avis sur les travaux ayant trait au financement en faveur des données et des statistiques ; c) examiner les travaux portant sur la collaboration de la communauté statistique avec d'autres parties prenantes ; d) exprimer son opinion quant au programme de travail du Groupe de haut niveau pour 2020 et approuver celui-ci.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ([E/CN.3/2020/2](#))

Rapport du Secrétaire général sur les travaux consacrés à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable ([E/CN.3/2020/3](#))

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ([E/CN.3/2020/4](#))

### **b) Coordination des programmes statistiques**

La Commission sera saisie, pour discussion, du rapport du Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies. Le Comité a été officiellement créé par la décision [45/112](#) de la Commission, dans laquelle celle-ci chargeait également le groupe des statisticiens en chef des Nations Unies d'examiner la suite donnée aux recommandations des Amis de la présidence en faveur d'une amélioration de la coordination.

Dans ce rapport, le Comité décrit les travaux qu'il a menés dans le domaine de la coordination au sein du système des Nations Unies et met l'accent sur les initiatives et avancées récentes. Il conclut par des propositions visant à encore améliorer la coordination et invite la Commission à formuler des recommandations à ce sujet.

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Comité de coordination des activités de statistique, qui comprend un résumé des travaux menés par le Comité en 2019, dont les principales conclusions de ses trente-troisième et trente-quatrième sessions. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies sur la coordination dans le système statistique des Nations Unies ([E/CN.3/2020/5](#))

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité de coordination des activités de statistique ([E/CN.3/2020/6](#))

#### **c) L'avenir des statistiques économiques**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques. Dans ce rapport, le Groupe des Amis de la présidence présente les conclusions issues de ses première et deuxième réunions et les résultats des consultations d'utilisateurs menées au niveau mondial et régional au sujet de la mise à jour du système de statistiques économiques et de sa gouvernance. Il présente également les activités et les réalisations prévues pour 2020. La Commission est invitée à faire part de ses vues quant à l'avancement des travaux du Groupe et au programme de travail de celui-ci pour 2020.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques ([E/CN.3/2020/7](#))

#### **d) Comptabilité nationale**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. Dans ce rapport, le Groupe de travail décrit les avancées faites dans le règlement de questions théoriques touchant à l'application du Système de comptabilité nationale (SCN), dans l'établissement de la version définitive des publications visant à faciliter l'application du SCN de 2008 et dans le règlement des questions inscrites au programme de recherche dans les trois domaines prioritaires que sont la mondialisation, la dématérialisation, et le bien-être et la viabilité. Il fournit également des informations sur les conclusions issues de la réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, notamment sur une proposition pour mettre à jour le SCN afin d'assurer sa pertinence dans un contexte économique en évolution. Pour finir, il présente son programme de travail et celui des commissions régionales, des informations à jour sur l'étendue et le respect du calendrier de la mise en œuvre du SCN au niveau national, et un bilan des activités de coordination menées en matière de collecte et d'échange de données à l'échelle régionale et mondiale. La Commission est invitée à exprimer ses vues et à formuler des recommandations sur le programme de travail du Groupe de travail.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale ([E/CN.3/2020/8](#))

**e) Statistiques du commerce international et des entreprises**

La Commission sera saisie du rapport conjoint du Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce et de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international.

À la section II, le rapport traite des progrès réalisés par le Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce dans les domaines d'action suivants : mondialisation et dématérialisation ; bien-être et viabilité ; dynamique et démographie des entreprises, et entrepreneuriat ; registres exhaustifs d'entreprises ; renforcement des capacités (ne laisser personne de côté) dans le domaine des registres d'entreprises. Il y est également question des activités du Comité relatives à la coordination et à la communication ainsi qu'à la constitution de bases de données mondiales.

À la section III, le rapport rend compte des activités de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international, laquelle vise à élaborer un manuel sur la mesure du commerce numérique, à réduire les anomalies dans le commerce, à constituer une base de données mondiale sur le commerce des services par mode de prestation, à coordonner le renforcement des capacités statistiques et à mesurer l'activité économique des multinationales à l'échelle mondiale. Il donne également des informations sur l'état d'avancement de l'évaluation du mandat de l'Équipe spéciale interinstitutions, conformément à la demande formulée par la Commission en 2014.

La Commission est invitée à faire part de ses vues quant à l'avancée des travaux du Comité et à prendre note des activités menées par l'Équipe spéciale interinstitutions, notamment la première version du manuel sur la mesure du commerce numérique.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport conjoint du Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce et de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international ([E/CN.3/2020/9](#))

**f) Statistiques des prix**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix. Dans ce rapport, le Groupe de travail présente les faits nouveaux et les activités menées récemment dans le domaine des statistiques des prix, en particulier les progrès accomplis dans la mise à jour du Manuel de l'indice des prix à la consommation. La Commission est invitée à faire sienne la publication intitulée *Consumer Price Index Manual: Concepts and Methods* (Manuel de l'indice des prix à la consommation : concepts et méthodes), fruit de vastes consultations menées au niveau mondial, et à en faire une norme statistique internationale, ainsi qu'à encourager les pays à en faire usage aux fins de l'élaboration des indices des prix à la consommation nationaux.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix ([E/CN.3/2020/10](#))

**g) Programme de comparaison internationale**

La Commission sera saisie du rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale. Dans ce rapport, la Banque mondiale passe en revue les

activités qui ont été menées en 2019 aux niveaux mondial, régional et national pour mettre en œuvre le cycle de comparaison de 2017 et faire du Programme de comparaison internationale (PCI) un programme permanent. Elle y décrit les initiatives menées à cette fin pour ce qui est de la gouvernance, du renforcement des capacités, de la recherche, de la diffusion des connaissances et de la sensibilisation. La Commission est invitée à noter les progrès accomplis en ce qui concerne la publication des résultats du cycle 2017 au deuxième trimestre de 2020. Elle est également invitée à donner son avis sur la meilleure façon de faire connaître les résultats aux décideurs nationaux et de promouvoir l'utilisation de ces données dans les analyses socioéconomiques et les programmes de développement. Elle est en outre invitée à bien faire comprendre aux parties prenantes du PCI qu'il convient de mener à bien les activités du cycle 2020 dans les meilleurs délais et d'incorporer durablement le PCI dans leur programme de travail statistique ordinaire.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale ([E/CN.3/2020/11](#))

### **h) Comptabilité environnementale et économique**

La Commission sera saisie du rapport du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique. Dans ce rapport, le Comité d'experts présente les progrès accomplis dans les domaines d'activité suivants : a) coordination ; b) travaux méthodologiques relatifs aux cadres normatifs et autres activités de recherche, notamment i) le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) et ii) le Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale) ; c) constitution de bases de données ; d) mise en œuvre et renforcement des capacités statistiques ; e) réponse statistique aux nouveaux enjeux. Il présente les progrès réalisés dans le processus de révision du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale), notamment la large consultation menée auprès de différentes communautés et du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale ; dans l'élaboration de directives sur la modélisation biophysique, l'évaluation, les scénarios et la comptabilité des océans ; dans la réalisation des objectifs du Comité en termes de mise en œuvre à l'échelle internationale ; dans la généralisation de l'utilisation du SCEE dans les initiatives mondiales et nationales, en particulier celles liées aux objectifs de développement durable et à la biodiversité ; dans la constitution de bases de données mondiales conformes au SCEE ; dans l'élaboration de documents d'orientation et de supports d'information portant sur la valeur ajoutée du SCEE pour diverses initiatives ; dans la promotion du SCEE lors de grandes manifestations internationales, notamment le Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature, qui se tiendra à Marseille (France) en juin 2020, et la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui se tiendra à Kunming (Chine) en octobre 2020 et au cours de laquelle sera adopté le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

La Commission est invitée à faire part de ses vues, entre autres, sur : a) l'orientation du processus de révision du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale), les questions restant à traiter et les consultations menées ; b) les orientations sur la comptabilité des océans et le développement durable ; c) la participation et la contribution du Comité à des manifestations majeures programmées en 2020, notamment sur la biodiversité et les océans ; d) les activités de communication autour du SCEE, y compris l'élaboration de supports d'information et de documents d'orientation.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique ([E/CN.3/2020/12](#))

#### **i) Statistiques agricoles et rurales**

La Commission sera saisie du rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les tendances récentes relatives aux statistiques agricoles et rurales. Ce rapport comprend notamment : a) la description de la réponse de la FAO à l'évaluation indépendante de ses travaux dans le domaine statistique, qui a donné lieu à un nouveau programme de modernisation des statistiques alimentaires et agricoles ; b) un résumé des principales réalisations obtenues pendant la première phase de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales et le plan d'action pour la deuxième phase (2020-2025) ; c) un aperçu des nouvelles initiatives de développement des capacités entreprises par la FAO, notamment l'initiative « 50 x 2030 », et de l'appui au suivi des objectifs de développement durable et à l'établissement de rapports à ce sujet par les pays ; d) le programme de travail du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales pour 2020-2023, définissant les nouvelles évolutions méthodologiques à examiner avant leur soumission à la Commission. La Commission est invitée à formuler des observations et des recommandations au sujet des propositions et des points appelant une décision soumis à la section VI du rapport.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les tendances récentes relatives aux statistiques agricoles et rurales ([E/CN.3/2020/13](#))

#### **j) Statistiques démographiques**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2020 et sur la méthode de délimitation des villes et des zones urbaines et rurales à des fins de comparaison internationale, les résultats de l'enquête sur le sujet lancée par la Division de statistique et les conclusions et recommandations d'un groupe d'experts concernant la méthode de délimitation des villes et des zones urbaines et rurales. Elle est invitée à prendre note de l'état d'avancement de l'exécution du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2020 ; à exhorter tous les pays à procéder à un recensement de la population et des logements ou à produire des statistiques portant sur des petites aires ; à faire sienne la méthode de délimitation des villes et des zones urbaines et rurales à des fins de comparaison des statistiques internationales et régionales.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2020 et sur la méthode de délimitation des villes et des zones urbaines et rurales à des fins de comparaison internationale ([E/CN.3/2020/14](#))

#### **k) Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur le lancement du Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique en rapport avec la

production régulière de statistiques de l'état civil exactes, fiables et complètes. La Commission y est invitée à faire sien le Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique en tant qu'approche globale de l'enregistrement des faits d'état civil, des statistiques de l'état civil et de la gestion de l'identité, dans le prolongement du Programme international visant à accélérer l'amélioration des systèmes d'établissement des statistiques de l'état civil et d'enregistrement des faits d'état civil, initialement adopté par la Commission à sa vingt-sixième session ; à exhorter tous les pays à donner suite en priorité au Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique ; à prendre note du cadre méthodologique existant à cette fin.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur le lancement du Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique : une approche globale de l'enregistrement des faits d'état civil, des statistiques de l'état civil et de la gestion de l'identité ([E/CN.3/2020/15](#))

### **l) Statistiques sanitaires**

La Commission sera saisie du rapport de l'Organisation mondiale de la Santé sur les statistiques sanitaires et sur le renforcement des systèmes statistiques permettant de suivre les objectifs de développement durable liés à la santé. Il est essentiel de disposer en temps voulu de statistiques fiables pour assurer le suivi des objectifs de développement durable liés à la santé, arrêter de grandes orientations, établir des scénarios et suivre l'impact des interventions. La plupart des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ne seront pas en mesure de faire rapport régulièrement, ou en temps voulu, ne serait-ce que sur la moitié des objectifs liés à la santé si la collaboration ne s'accélère pas entre les organismes nationaux de statistique, les ministères de la santé et les autorités nationales chargées de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil.

Basée sur les objectifs liés à la santé et approuvée par les États membres de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la mesure de l'impact de l'OMS rend encore plus nécessaire de combler les lacunes en matière de données et de renforcer les capacités des pays. Ceci a été rappelé lors d'échanges avec les organismes nationaux de statistique du monde entier. La Commission est invitée à envisager des stratégies pour atteindre la cible 17.18 s'agissant des données sanitaires et du suivi de l'avancée de la réalisation de l'objectif de développement durable relatif à la santé et des autres objectifs liés à la santé en partenariat avec les organismes nationaux de statistique, les ministères de la santé, d'autres organismes des Nations Unies concernés et des experts techniques.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation mondiale de la Santé sur les statistiques sanitaires et sur le renforcement des systèmes statistiques permettant de suivre les objectifs de développement durable liés à la santé ([E/CN.3/2020/16](#))

### **m) Statistiques genrées**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques genrées, lequel résume les activités menées récemment, dans le cadre du Programme mondial de statistiques ventilées par sexe, par la Division de statistique et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe pour renforcer les statistiques genrées dans l'optique de favoriser l'égalité ainsi que le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable. Ce document traite de l'élaboration par la Division et un groupe d'experts de directives visant à améliorer

la production de statistiques du budget-temps basées sur la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS 2016), conformément à la demande formulée par la Commission dans sa décision 48/109 (voir [E/2017/24-E/CN.3/2017/35](#)). Il porte également sur la préparation de l'édition 2020 du rapport *Les femmes dans le monde : des chiffres et des idées*, les conclusions de la treizième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe et l'organisation du huitième Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe. La Commission est invitée à formuler des observations sur les travaux menés à ce jour pour déterminer comment produire des statistiques du budget-temps d'une manière plus rationnelle. Elle est également invitée à faire part de ses vues au sujet des travaux en cours sur les statistiques genrées et des domaines d'activité prioritaires futurs.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques genrées ([E/CN.3/2020/17](#))

#### **n) Statistiques sur les réfugiés**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés. Dans ce rapport, le Groupe d'experts présente les progrès faits dans l'élaboration des recommandations internationales relatives aux statistiques sur les personnes déplacées et dans la préparation du manuel des statisticiens sur les réfugiés et les personnes déplacées. Il y est également suggéré que le Groupe d'experts poursuive ses travaux et fasse rapport à la Commission sur les progrès accomplis au cours des trois à cinq prochaines années, en mettant l'accent sur la mise en œuvre des recommandations dans les pays, l'appui coordonné au renforcement des capacités et la poursuite de l'élaboration du manuel des statisticiens sur la base des meilleures pratiques.

La Commission sera également saisie de trois documents d'information établis par le Groupe d'experts : les recommandations internationales relatives aux statistiques sur les personnes déplacées ; un manuel des statisticiens sur les réfugiés et les personnes déplacées ; le mandat du Groupe d'experts.

La Commission est invitée à faire siennes ces recommandations et à saluer la mise au point du manuel de compilation de statistiques. Elle est également invitée à donner des conseils sur la poursuite des activités du Groupe d'experts, notamment en ce qui concerne les statistiques relatives aux personnes déplacées.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés ([E/CN.3/2020/18](#))

#### **o) Statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance. Comme indiqué dans la feuille de route présentée à la Commission en 2016, le Groupe de Praia doit soumettre le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance à la Commission pour examen à sa cinquante et unième session, en mars 2020. Le manuel a été achevé et est soumis à titre de document de référence à la Commission à sa cinquante et unième session. On trouvera dans le rapport : a) un point sur l'avancée des travaux du Groupe de Praia au cours de l'année écoulée et par rapport à son plan de travail ; b) des informations sur le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance, dont un aperçu de ses objectifs, le public visé et les principales conclusions et recommandations ; c) des recommandations

concernant le maintien du Groupe de Praia et la poursuite de ses travaux et des travaux futurs relatifs à la promotion de l'analyse théorique, de la méthodologie et des instruments nécessaires à la production de statistiques harmonisées sur la gouvernance à l'échelon mondial ; d) un projet de mandat révisé du Groupe de Praia, dans le droit fil de ces recommandations.

La Commission est invitée à formuler des observations sur les progrès accomplis par le Groupe de Praia dans ses travaux, sur le manuel relatif aux statistiques sur la gouvernance et sur les recommandations relatives au maintien du Groupe et à la poursuite de ses travaux selon le projet de mandat révisé.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance ([E/CN.3/2020/19](#))

#### **p) Développement des statistiques régionales**

La Commission sera saisie du rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) sur la coopération au service du développement des statistiques régionales. Dans ce rapport, la CEPALC met l'accent sur les principales réalisations de la coopération entre les pays au service du développement des statistiques, dans le cadre de la Conférence statistique des Amériques de la CEPALC. Y sont décrits certains des résultats obtenus par les groupes de travail de la Conférence, la coopération pour le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable et l'intégration entre les statisticiens et les spécialistes de l'information géospatiale. Les principales activités entreprises dans le cadre du Comité permanent de statisticiens des Caraïbes sont également présentées.

La Commission est invitée à examiner les progrès faits dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en matière de développement des statistiques et à prendre note de la déclaration sur l'intégration de l'information géospatiale et statistique entre la Conférence statistique des Amériques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Comité régional Amériques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, adoptée par la Conférence statistique des Amériques à sa dixième réunion.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la coopération au service du développement des statistiques régionales ([E/CN.3/2020/20](#))

#### **q) Principes fondamentaux de la statistique officielle**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle. Dans ce rapport, le Groupe décrit les travaux qu'il a menés pour ajouter deux chapitres aux *Directives d'application des Principes fondamentaux des Nations Unies concernant la statistique officielle*, l'un sur un modèle ou cadre de maturité permettant d'évaluer le degré d'observation des Principes et l'autre sur les lignes directrices pour l'utilisation de sources de données non officielles et non traditionnelles.

La Commission sera également saisie de deux documents d'information, a) l'un sur les critères d'évaluation pour un cadre d'observation et de maturité complétant les *Directives d'application des Principes fondamentaux des Nations Unies concernant la statistique officielle*, b) l'autre sur les lignes directrices pour l'utilisation de sources de données non officielles et non traditionnelles, en conformité avec les *Directives*

d'application des Principes fondamentaux des Nations Unies concernant la statistique officielle et en complément de celles-ci.

La Commission est invitée à : a) prendre note du rapport du Groupe ; b) examiner et approuver le projet de cadre d'observation et de maturité complétant les *Directives d'application des Principes fondamentaux des Nations Unies concernant la statistique officielle* ; c) examiner et approuver les lignes directrices proposées pour l'utilisation de sources de données non officielles et non traditionnelles ; d) donner son avis sur le site Web révisé des Principes fondamentaux de la statistique officielle ; e) approuver la stratégie proposée pour actualiser et tenir à jour les profils de pays et la documentation sur les bonnes pratiques dans les systèmes statistiques nationaux ; f) examiner et approuver la proposition de prendre note des travaux accomplis par le Groupe pendant la période d'examen actuelle, lesquels reprendront pour le prochain examen, en 2024.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle ([E/CN.3/2020/21](#))

#### **r) Gestion et modernisation des systèmes de statistique**

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur la gestion et la modernisation des systèmes de statistique. À sa quarante-neuvième session, en 2018, la Commission a réaffirmé qu'il importait d'actualiser le *Manuel d'organisation statistique* pour apporter des réponses aux problèmes communs et mettre au point des solutions novatrices et approuvé la proposition d'actualisation de la structure, des priorités et du contenu du *Manuel*, sous réserve que les adaptations et améliorations proposées soient dûment prises en compte au stade de la rédaction. Tout ce processus de mise à jour est appuyé par une série de conférences thématiques sous-régionales et régionales, auxquelles participent des statisticien(ne)s en chef et des cadres supérieurs des organismes de statistique. Le rapport contient des informations sur les progrès réalisés dans la rédaction du *Manuel* et sur la façon dont les premières conférences thématiques y ont contribué en recensant les initiatives régionales et les bonnes pratiques nationales. Y sont également décrites les légères modifications apportées à la structure du *Manuel* qui ont été examinées pendant la phase de rédaction.

La Commission est invitée à formuler des observations sur les progrès d'ensemble réalisés et les changements proposés à la structure du *Manuel*.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la gestion et la modernisation des systèmes de statistique ([E/CN.3/2020/22](#))

#### **s) Statistiques des technologies de l'information et des communications**

La Commission sera saisie du rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement. Dans le rapport, le Partenariat présente un aperçu de ses travaux récents, dont la révision des directives méthodologiques sur les indicateurs relatifs aux technologies de l'information et des communications (TIC), qui comprennent de nouveaux indicateurs tenant compte des dernières évolutions en matière d'adoption et d'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers ainsi que des progrès récents dans l'utilisation des mégadonnées pour mesurer la société de l'information. Y figure

également une mise à jour de la liste thématique d'indicateurs relatifs aux TIC pour le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette liste a été mise à la disposition des pays et communiquée au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

La Commission est priée de prendre note des progrès accomplis dans le domaine des statistiques relatives aux TIC ; d'accueillir avec satisfaction les lignes directrices révisées pour la production de statistiques sur les TIC ; d'approuver la liste thématique d'indicateurs relatifs aux TIC permettant de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030 ; d'appuyer les efforts continus du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement (E/CN.3/2020/23)

#### **t) Mégadonnées**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle. Dans sa décision 49/107 de 2018, elle a soutenu la proposition du Groupe de travail mondial visant à continuer de développer une plateforme mondiale participative de recherche et de développement de données, de services et d'applications fiables, et décidé que la phase de mise au point de la Plateforme mondiale devait être achevée d'ici mars 2020 et aboutir à un modèle d'activité qui soit viable pour toutes les parties prenantes et garantisse l'accès à des données et à une infrastructure technologique fiables. Elle s'est également dite favorable à l'idée que les milieux statistiques travaillent en partenariat avec les entreprises technologiques, les fournisseurs de données, le milieu universitaire et la société civile à l'établissement d'un espace d'échange collaboratif de données au niveau mondial et élaborent des normes et des directives régissant la gouvernance des données et la gestion de l'information. Dans ce rapport, le Groupe de travail mondial rend compte de la mise en place dans les délais prévus de la Plateforme mondiale, qui se compose de plusieurs centres dans la plupart des régions du monde. Il y décrit la Plateforme mondiale et en présente la structure de gouvernance, qui est placée sous la supervision de la Commission, et le modèle d'activité, ainsi que le programme de travail de chacun des centres. Le rapport donne également un aperçu des projets et des activités de formation qui ont été menées ainsi que des partenariats établis pour la Plateforme. Ces activités témoignent de la viabilité future de l'entreprise. Les centres régionaux, ainsi que la mise en place d'un vaste réseau d'experts, devraient permettre à tous les organismes nationaux de statistique de participer à des projets novateurs relatifs aux données et de recevoir une formation qui les aidera à acquérir de nouvelles compétences. Les équipes spéciales du Groupe de travail mondial ont poursuivi leurs travaux dans de nombreux domaines : établissement de manuels, organisation d'ateliers de formation et participation à des projets de gestion de données.

La Commission est invitée à formuler des observations sur la structure de gouvernance, le modèle d'activité et le programme de travail de la Plateforme mondiale, ainsi que sur l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail mondial et de ses équipes spéciales, qui figure dans la dernière section du rapport.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle ([E/CN.3/2020/24](#))

#### **u) Intégration des données statistiques et géospatiales**

La Commission sera saisie d'un rapport consacré aux activités menées récemment par le Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales. Dans ce rapport, le Groupe d'experts donne des informations sur la finalisation du cadre statistico-géospatial mondial et l'adoption subséquente de celui-ci par le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à sa neuvième session, convoquée en août 2019. La Commission est invitée à : a) faire sienne la décision 9/106 du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ; b) prendre note du rapport du Groupe d'experts, notamment des progrès faits dans l'intégration des données statistiques et géospatiales, du mandat révisé du Groupe d'experts et de son plan de travail pour 2020-2022.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales ([E/CN.3/2020/25](#))

#### **v) Données ouvertes**

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail sur les données ouvertes. Le rapport contient des renseignements et des orientations sur l'application du principe selon lequel les données sont ouvertes par défaut s'agissant des statistiques officielles. Le Groupe de travail y présente également les meilleures pratiques en matière de conception et de mise en œuvre de politiques d'ouverture des données dans le domaine de la statistique officielle, les liens entre ces politiques et les principes et directives applicables aux plateformes nationales d'information, et une proposition de mise en correspondance des directives sur l'interopérabilité et du Modèle générique du processus de production statistique.

La Commission sera également saisie de deux documents d'information, a) l'un portant sur les orientations et les meilleures pratiques concernant la diffusion de statistiques locales sous la forme de données ouvertes par les organismes nationaux de statistique, b) l'autre sur les orientations concernant l'application du principe selon lequel les données sont ouvertes par défaut s'agissant des statistiques officielles.

La Commission est invitée à : a) prendre note du rapport du Groupe de travail ; b) exprimer ses vues sur le document d'information sur l'ouverture des données par les organismes nationaux de statistique ; c) examiner et approuver les orientations proposées concernant l'application du principe selon lequel les données sont ouvertes par défaut s'agissant des statistiques officielles ; d) exprimer ses vues sur la compilation des meilleures pratiques en matière de conception et de mise en œuvre de politiques d'ouverture des données dans le domaine de la statistique officielle, selon une approche centrée sur l'utilisateur, et sur les liens entre ces politiques et les principes et directives applicables aux plateformes nationales d'information ; e) examiner et approuver les orientations et les meilleures pratiques proposées concernant la diffusion de statistiques locales sous la forme de données ouvertes par les organismes nationaux de statistique ; f) approuver le projet de mandat du Groupe de travail.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail sur les données ouvertes ([E/CN.3/2020/26](#))

#### **w) Méthodes de travail de la Commission de statistique**

La Commission sera saisie du rapport du Bureau sur les méthodes de travail. Dans ce rapport, le Bureau fait le point sur tous les groupes existants et présente les résultats des consultations avec la présidence des groupes en activité, comme l'a demandé la Commission dans sa décision 50/122. Dans le cadre de ces consultations, il a été demandé aux présidences de décrire les liens existant entre les groupes, les relations hiérarchiques au sein des groupes et la participation des membres d'un groupe aux travaux d'autres groupes, ainsi que les plans de rationalisation de la gouvernance entre les groupes d'un même pilier. Les présidences ont offert quantité d'informations et d'idées en vue de rationaliser les méthodes de travail pour les rendre plus cohérentes et mieux coordonnées. Le Bureau a analysé ces informations et, sur cette base, présente à la fois l'état actuel des choses et les domaines de collaboration possibles, les possibilités de coopération d'ensemble et les meilleures pratiques pouvant être reproduites. Il présente également un cadre opérationnel simple qui peut guider les efforts de rationalisation de la cohérence et de la coordination des groupes existants et futurs.

La Commission sera également saisie de trois documents d'information : un tableau récapitulatif de l'examen des groupes mis à jour, un graphique présentant les groupes en activité menant des travaux sous les auspices de la Commission et une liste détaillée des groupes.

La Commission est invitée à poursuivre la réflexion sur les questions de gouvernance des groupes, à faire sien le cadre opérationnel et à donner des orientations fondées sur les potentialités, les possibilités et les meilleures pratiques mises en évidence par le Bureau.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau sur les méthodes de travail : vers une meilleure coordination et une plus grande cohérence de la structure et des fonctions des groupes » ([E/CN.3/2020/27](#))

#### **x) Journée mondiale de la statistique**

En application de la résolution [69/282](#) de l'Assemblée générale, la prochaine Journée mondiale de la statistique sera célébrée le 20 octobre 2020. La Commission est saisie du rapport du Secrétaire général contenant une proposition de thème et d'organisation générale de la Journée mondiale de la statistique de 2020, qui a été élaborée en consultation avec le Bureau. Il y est suggéré d'avoir recours au même *modus operandi* que celui utilisé pour la dernière Journée en date, qui s'est tenue le 20 octobre 2015. La Commission est invitée à formuler des observations sur le thème proposé pour la Journée mondiale de la statistique de 2020 et à demander à la Division de statistique et aux organismes internationaux d'appuyer et de promouvoir les manifestations nationales, régionales et mondiales organisées pour célébrer cette journée.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la Journée mondiale de la statistique ([E/CN.3/2020/28](#))

#### **4. Questions soumises pour information**

Les questions énumérées ci-après sont soumises à la Commission pour information. Un temps limité sera alloué pour les interventions au titre de ce point de l'ordre du jour.

##### **a) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social**

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport du Secrétaire général comprenant des extraits de résolutions, de décisions et de conclusions concertées adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil économique et social ou d'autres commissions techniques qui concernent ses travaux. Le Secrétaire général y décrit également les mesures que la Commission et la Division de statistique ont prises à ce jour et celles qu'il leur est conseillé de prendre comme suite aux décisions et mandats des organes dont elles relèvent. La Commission pourrait en tenir compte lorsqu'elle examinera les points correspondants de son ordre du jour. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

##### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui concernent les travaux de la Commission de statistique ([E/CN.3/2020/29](#))

##### **b) Statistiques économiques à court terme**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Secrétaire général sur les statistiques économiques à court terme. Le rapport donne un aperçu des progrès faits et présente les activités organisées actuellement ou prévues afin d'accompagner la mise en œuvre d'un programme de statistiques économiques à court terme. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

##### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques économiques à court terme ([E/CN.3/2020/30](#))

##### **c) Statistiques des prix**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix. Dans ce rapport, le Groupe d'Ottawa décrit les résultats de sa dernière réunion en date ainsi que d'autres résultats. Il se réunit tous les deux ans ; sa dernière réunion en date a eu lieu à Rio de Janeiro (Brésil), en mai 2019. Il présente en outre dans le rapport les questions à examiner lors de sa prochaine réunion, qui se tiendra à Rome en juin 2021. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

##### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix ([E/CN.3/2020/31](#))

##### **d) Statistiques des services**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services. Dans ce rapport, le Groupe de Voorburg présente les travaux qu'il a accomplis depuis la soumission de son précédent rapport à la Commission, en 2017, notamment en ce qui concerne des sujets tels que la révision des documents sectoriels portant sur certains secteurs, l'élaboration d'un modèle pour

l'établissement des documents relatifs à la mesure de la production et des prix dans différents secteurs de services et la description des intermédiaires dans la prestation de services. Les produits et résultats concrets de ce travail sont publiés sur la nouvelle version du site Web du Groupe. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services ([E/CN.3/2020/32](#))

#### **e) Statistiques de l'environnement**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Secrétaire général sur les statistiques de l'environnement. Dans ce rapport, le Secrétaire général dresse le bilan des activités menées en 2018-2019 et mentionne notamment l'adoption par un nombre croissant de pays du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement ; les progrès réalisés dans les travaux méthodologiques (notamment l'Outil d'auto-évaluation des statistiques de l'environnement et le Manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement) ; les cinquième et sixième réunions du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement ; l'évolution des statistiques sur les changements climatiques ; les activités de formation et de renforcement des capacités dont les régions, sous-régions et pays ont bénéficié. Il y présente également le plan de travail pour 2020-2021. Les travaux prévus ayant trait notamment à la collecte, à la compilation et à la diffusion à l'échelle mondiale de statistiques et indicateurs relatifs à l'environnement, le Secrétaire général, dans son rapport, récapitule les résultats des opérations internationales de collecte de données sur l'environnement réalisées entre 1999 et 2018 par la Division de statistique et formule des conclusions utiles aux travaux à venir, notamment ceux intéressant les objectifs de développement durable axés sur l'environnement. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques de l'environnement ([E/CN.3/2020/33](#))

#### **f) Statistiques des incapacités**

La Commission sera saisie du rapport sur les statistiques des incapacités préparé conjointement par des institutions internationales qui œuvrent dans ce domaine et le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités. Le rapport fera le point sur les travaux menés récemment par ces institutions et le Groupe de Washington afin d'appuyer l'élaboration de politiques et de programmes relatifs aux incapacités. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Rapport conjoint du Secrétaire général, du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités et de diverses institutions internationales ([E/CN.3/2020/34](#))

#### **g) Statistiques du développement humain**

La Commission sera saisie, pour information, du rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur les statistiques du développement humain, dans lequel l'accent est mis sur les Rapports sur le développement humain, leurs données statistiques et les activités statistiques correspondantes. Le rapport contient un résumé des activités entreprises récemment par le Bureau du Rapport sur le développement humain. On y trouve également un résumé des activités prévues pour améliorer et

mettre à jour les méthodologies relatives aux indices composites utilisés dans l'évaluation du développement humain. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

#### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur les statistiques du développement humain ([E/CN.3/2020/35](#))

#### **5. Questions relatives au programme (Division de statistique)**

La Commission prendra connaissance d'un rapport oral du Directeur de la Division de statistique sur les activités, les plans et les priorités actuels.

#### **6. Ordre du jour provisoire et dates de la cinquante-deuxième session de la Commission**

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa cinquante-deuxième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront présentés au titre de chacun des points de l'ordre du jour. Elle sera également saisie d'une proposition de calendrier pour la session. Conformément à la demande du Conseil (voir résolution 1999/51), elle sera en outre saisie d'un projet de programme de travail pluriannuel pour 2020-2024. La Commission est invitée à approuver le calendrier, l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa cinquante-deuxième session, ainsi que le programme de travail pluriannuel.

#### **Documentation**

Note du Secrétariat présentant le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session de la Commission ([E/CN.3/2020/L.2](#))

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission de statistique pour 2020-2024 ([E/CN.3/2020/36](#))

#### **7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante et unième session**

La Commission sera saisie du rapport de procédure de sa cinquante et unième session portant sur les questions d'organisation de ses travaux. Elle sera également saisie d'un document non officiel contenant les projets de décision présentés par le Rapporteur.

La Commission est invitée à adopter le projet de rapport sur les travaux de sa cinquante et unième session, dans lequel figureront les projets de décision et qui sera soumis au Conseil économique et social, et à charger le Rapporteur d'en rationaliser la structure et d'y mettre la dernière main.

#### **Documentation**

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante et unième session

Document non officiel contenant les projets de décision

---